

## L'URSSAF et 60 000 rebonds



Au service de notre protection sociale

Communiqué  
de presse



L'URSSAF et 60 000 rebonds

**L'Urssaf Midi-Pyrénées et 60 000 rebonds Occitanie s'associent pour aider les entrepreneurs en difficulté à rebondir**

**L'Urssaf Midi-Pyrénées annonce la signature d'un partenariat avec 60 000 rebonds Occitanie, une association territoriale venant en aide gratuitement aux entrepreneurs pour les aider à rebondir après un échec entrepreneurial. Ce partenariat, décliné de la convention nationale, marque une nouvelle étape sur le territoire dans l'accompagnement aux entrepreneurs en difficulté, en leur offrant un soutien personnalisé pour un nouveau "rebond" professionnel.**

À travers leur partenariat, l'Urssaf Midi-Pyrénées et 60 000 rebonds Occitanie, qui accompagne les entrepreneurs en difficulté à développer un nouveau projet professionnel et à se reconstruire personnellement, s'engagent à mettre en place des actions telles que :

- La facilitation de l'accès à l'information : l'Urssaf Midi-Pyrénées et 60 000 rebonds Occitanie promouvront mutuellement leurs services auprès de leurs bénéficiaires respectifs, afin de mettre à disposition des entrepreneurs des ressources claires et accessibles pour les informer sur leurs droits et leurs démarches.
- L'accompagnement des entrepreneurs dans leurs démarches de création d'une nouvelle entreprise : l'Urssaf Midi-Pyrénées proposera des ateliers et des webinaires de sensibilisation aux entrepreneurs accompagnés par 60 000 rebonds Occitanie. Ces sessions couvriront des sujets tels que le choix du statut, la protection sociale, les cotisations sociales, et les offres de services de l'Urssaf.
- Le soutien personnalisé : l'Urssaf Midi-Pyrénées fournira un soutien individualisé aux entrepreneurs accompagnés par 60 000 rebonds Occitanie, les guidant dans les étapes cruciales de leur parcours de rebond entrepreneurial

« L'Urssaf est présente pour les entreprises à chaque étape de leur parcours. Avec ce partenariat, nous souhaitons aider les entrepreneurs à aborder l'entrepreneuriat en transformant le regard sur l'échec et en abordant avec sérénité les relations avec l'Urssaf. »

**Jean Dokhelar**, directeur de l'Urssaf Midi-Pyrénées

« J'ai souvent été confronté à la détresse des entrepreneurs, notamment en tant que président du Tribunal de commerce de Toulouse jusqu'en janvier 2024. Pour 60 000 rebonds Occitanie, la signature de ce partenariat avec l'Urssaf Midi-Pyrénées permettra aux entrepreneurs en difficultés que nous accompagnons d'avoir accès à des ressources précieuses, essentielles pour accélérer leur rebond. »

**Laurent Granel**, co-président de 60 000 rebonds Occitanie aux côtés de Marie-Laure le VAN VO depuis juillet 2024

« Lorsque l'on rejoint l'association, on est accueilli avec beaucoup de sollicitude. Constaté que d'autres ont vécu des situations similaires apporte un réconfort certain. Avec le temps, généralement après quelques mois, notre perception de l'échec évolue et on commence à le considérer comme une étape instructive. Cette prise de conscience est d'autant plus renforcée en observant l'énergie et l'optimisme avec lesquels certains dirigeants se relancent, souvent avec plus de succès que dans leur tentative antérieure. »

**Jean-Paul**, accompagné par 60 000 rebonds Occitanie de 2021 à 2023



jean lockelaar.jpg



granel.jpg